



Doctrine économique du FN

Le « **Patriotisme économique** » :

Modèle macro économique et social dont le fondement est un « **ordre monétaire libre** » dans le cadre strict de **l'intérêt supérieur de la nation**, qui préserve « **le bien commun et l'intérêt général** » des citoyens en mêlant de manière équilibrée le **capital humain** et le **capital financier**. Il soutient **l'économie de marché**, la **libre-entreprise** et la recherche du **plein emploi**, au sein de ses frontières nationales.

Par conséquent, il revendique les fonctions régaliennes de l'Etat et de ses **souverainetés** territoriale, monétaire, budgétaire, législative et bancaire pour permettre le développement d'un **véritable libéralisme intérieur**, mais dans le souci d'un partage équitable des profits du travail pour éviter le désordre et l'anarchie sociale.

C'est une économie morale dans laquelle les risques systémiques externes sont régulés par un **Etat-stratège** (mais ni étatiste, ni interventionniste) qui défend les principes de « **l'Etat de droit** » et qui place la nation sous le sceau de la « **Foi publique*** ».

Le modèle macro-économique et social du FN s'inscrit dans une « **vision stratégique à long terme** ». Ce modèle n'est pas **anti capitaliste** et est à l'opposé du **modèle économique mondialiste et ultralibéral** (UMPS) dominant depuis plus de 40 ans (*Keynésianisme*), générateur de crises à répétition et destructeur de richesses nationales (*misère sociale et ruine de l'Etat*).

Il est favorable à un "**protectionnisme intelligent**" visant à une concorde mondiale entre nations coopératives avec un respect des grands équilibres dans les échanges commerciaux et financiers internationaux (Cf. Charte de la Havane).

A l'échelon international, le patriotisme économique serait aussi favorable à l'instauration d'un nouvel étalon dans le **Système Monétaire International** (*polymétallique et panier de devises*) combiné à un régime de changes juste, pour une stabilité financière, commerciale et environnementale durable.

* **la foi publique (Fides publica)** : Il s'agit de « **rétablir la confiance du citoyen dans le crédit de l'Etat** », mise à mal par un long processus de crises financières répétées.

*C'est une garantie institutionnelle de la Nation via le parlement, que l'argent des Français (épargne publique) sera à l'abri des dérives (actes arbitraires du pouvoir exécutif). Ce **concept de foi publique** (ou « confiance » publique) puise sa légitimité dans l'histoire de France post révolutionnaire. Elle fut établie en avril 1816 par la monarchie (Louis XVIII) après la ruine de la France et la chute de l'Empire. Depuis bientôt deux siècles, la **foi publique** constitue le berceau de la république, confiée à la CDC qui en a fait sa devise.*

➤ Organisation du CAP Economie et Budget:

Responsables FN:

Bernard Monot
Jean-Richard Sulzer
Bruno Lemaire

Coordinateur du CAP Eco FN:

Philippe Murer (*Responsable de la cellule veille économique du FN*)

Responsable du CAP Santé et Affaires sociales FN

Joëlle Melin, coordinatrice générale des CAPs

Front National :

76-78, rue des Suisses 92000 Nanterre Tél. : 01 41 20 20 10
Courriels Bernard Monot: monot2014@gmail.com;)